



Football Club du Bourget

Un club, une ville, une passion



COMITE DIRECTEUR MANDAT 2019-2024

Réunion du Samedi 9 janvier 2021

En application de l'article 5.2 des statuts adoptés le 26 juin 2015.

LE FOOTBALL CLUB DU BOURGET vous présente ses meilleurs vœux de santé et bonheur.

1) Période d'élections dans le football amateur.

Félicitations à M. Jamel SANDJAK, réélu le Mardi 5 janvier à la tête de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

2) Modifications de l'organigramme des éducateurs bénévoles

Le bureau tient à remercier Mickael pour son remarquable travail réalisé en U13. Pour des raisons professionnelles, Mikael doit stopper ses missions avec le FCBOURGET. Sidi le remplace. Bienvenue à lui.

3) Communications officielles

Le Président informe les membres du Bureau de l'envoi de deux courriels officiels :

- à l'attention des associations sportives de la ville pour l'organisation de séances communes ainsi que d'un « mini tournoi » entre dirigeants en juin, dans le cadre de l'Euro 2021 de Football,
- à la direction de la jeunesse et des sports pour la remise de dotations FCB aux agents

4) Participation des licenciés

A compter du 5 janvier 2021, le montant des cotisations est unique et de 90 euros. Il ne concerne que les adhérents qui intègre le club pour la première fois à compter du 5 janvier.

Le club exclut, à compter de la publication de ce compte rendu, les licenciés présents au club depuis la période septembre – décembre 2020 et dont le dossier n'est pas complet.

Numéro d'affiliation FFF : 500150

Agrément ministériel jeunesse et sport : 93SP376

Numéro RNA : W931000946